



ensemble pour bâtir votre avenir

NAO 2023 : la honte !

Forfaitaires : 1,6% de mesures individuelles + 300 € bruts.

La 1^{ère} réunion des NAO s'est tenue mardi 29/11. Le moins que l'on puisse dire c'est qu'elle a provoqué stupeur et colère tant la proposition ne répond qu'à une logique budgétaire et ne prend pas en compte la réalité de l'inflation que nous subissons tous ! **Les 3% accordés en octobre représentaient pourtant un premier essai réussi, mais ce deuxième tour échoue à transformer l'essai et crée le choc.**

Nos demandes : alignées sur l'inflation à fin octobre, soit 6,3% pour tous

En tenant notamment compte des éléments suivants :

- 3% d'augmentation versés au 1^{er} octobre à tous les salariés du groupe,
- des indicateurs 2022 (CA, EBITDA, Résultats...) à la hauteur, voir supérieurs à ceux réalisés en 2019, année record pour Sanef,
- de la décision de nos actionnaires de remonter 100% du résultat de 2021 en dividendes, soit près de 666 millions d'euros,
- de la baisse constante de la masse salariale et des effectifs Sanef (-117 CDI / ETP depuis fin 2019), établissant l'effectif à 1532 CDI/ETP à fin octobre,
- de la pression constante sur la charge de travail ressentie par tous,
- et bien entendu de la crise inflationniste,

nos propositions sur les NAO 2023 portent sur une enveloppe de 5,3% + 1500 € de prime.

3,3% de mesures collectives (la valeur du point et rémunérations forfaitaires). Cela porterait les augmentations générales à 6,3% (avec les 3% versés en octobre), soit le montant de l'inflation à fin octobre, en compensation de 2022. Pour la réussite des ambitions et des projets du groupe nous insistons auprès de la direction sur la nécessité de **favoriser également la performance collective**, contrairement à ce qui s'est pratiqué ces dernières années.

2% de mesures individuelles en privilégiant les compléments pour les plus bas salaires (notamment pour les pieds d'échelle).

Par ailleurs, nous proposons le versement d'une « **prime de partage de la valeur** » (PPV) de 1500 € qui permettrait à tous « de voir venir » en anticipation des hausses de prix annoncées en 2023.

Face à un simulacre de négociations, CFE CGC rejoint le mouvement de grève du 12 décembre

La 1^{ère} réunion des NAO a été unanimement ressentie par toutes les organisations syndicales comme une provocation tant par la faiblesse de la proposition mise sur la table que par le simulacre de négociation dans lequel s'est tenu cette réunion. **A situation inédite, action inédite !** Par solidarité et pour faire entendre nos demandes pour les salariés, la CFE-CGC Sanef se joint au mouvement de grève initié pour la journée du lundi 12 décembre 2022.

Nous appelons tous et toutes, qui le souhaitent et le peuvent, à faire connaître votre mécontentement et à soutenir ce mouvement, au moins symboliquement.

Pour réagir ou nous poser vos questions : sectioncfecgcautoroutesanef@gmail.com